

Rapport de Cuba sur le blocus - 2017

RAPPORT DE CUBA Sur la résolution 71/5 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique » - Juin 2017.

INTRODUCTION

Le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par le gouvernement des États-Unis d'Amérique depuis presque soixante ans se maintient et continue de provoquer des préjudices au peuple cubain et d'entraver le développement économique du pays. Le présent Rapport prétend montrer d'une manière résumée les dommages causés par cette politique entre avril 2016 et juin 2017.

Le président étasunien, Donald Trump, a, le 16 juin 2017, signé le « Mémoire présidentiel de sécurité nationale sur renforcement de la politique des États-Unis envers Cuba », autrement dit un décret qui établit une nouvelle politique dont l'un des principaux objectifs est de durcir le blocus contre l'île. Le président Trump a, dans ce but, annoncé de nouvelles mesures coercitives contre Cuba et en a révoqué d'autres que son prédécesseur avait adoptées en vue de modifier certains aspects du blocus en matière de voyages et de commerce. Le président Trump a aussi annoncé que les États-Unis s'opposeraient à tous les appels que lanceraient l'Organisation des Nations Unies et d'autres instances internationales à la levée de ce blocus, défiant ainsi ouvertement l'opinion majoritaire de la communauté internationale, des sentiments de la majorité de sa propre opinion publique et de celle de vastes secteurs de sa société. Il a en plus dérogé le Décret présidentiel intitulé : « Normalisation des relations entre les États-Unis et Cuba » par lequel le président Barack Obama avait reconnu le 14 octobre 2016 que le blocus était une politique dépassée qu'il fallait éliminer.

Le blocus contre Cuba se maintient et s'applique dans toute sa rigueur. Tout au long de la période que couvre ce Rapport, la politique de blocus s'est durcie dans ses aspects financier et extraterritorial, comme cela a été le cas sous l'administration Obama, ce qui s'est traduit par les lourdes amendes infligées à des sociétés étrangères ayant eu des relations commerciales avec Cuba, par le refus de banques et institutions financières internationales de faire des opérations avec l'île de peur de se voir infliger des amendes, et par la traque constante des transactions financières internationales de Cuba.

Bien que le département étasunien du Trésor ait annoncé le 15 mars 2016 que Cuba pourrait désormais utiliser le dollar dans ses transactions internationales et que des banques étasuniennes octroieraient des crédits aux importateurs cubains pour acheter les produits étasuniens autorisés, Cuba n'a pourtant pu réaliser à ce jour la moindre opération internationale d'envergure dans cette monnaie.

L'intensification de la rhétorique agressive contre notre pays et les mesures annoncées le 16 juin 2017 provoquent toujours plus de méfiance et d'incertitude chez les institutions financières et les propres fournisseurs étasuniens qui redoutent toujours - car c'est un risque réel - d'être pénalisés à cause de leurs relations avec Cuba.

Ce Rapport prouve que le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba constitue le plus gros obstacle à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social et, en général, au développement de toutes les potentialités économiques et au bien-être du peuple cubain, ainsi qu'aux relations économiques, commerciales et financières de notre pays avec les États-Unis et le reste du monde. Il compile

différents exemples de préjudices économiques et sociaux infligés à Cuba durant la période sous analyse.

Ce Rapport explique pourquoi les mesures adoptées par l'administration Obama dans ses deux dernières années de mandat ont eu une portée limitée. Les préjudices provoqués par presque soixante ans de blocus se chiffrent à 822 280 000 000 de dollars, compte tenu de la dépréciation du dollar face à l'étalon-or sur le marché international ; et à plus de 130 178 600 000 de dollars à prix courants. Durant la période que couvre ce Rapport, le blocus a causé des pertes s'élevant à 4 305 400 000 de dollars.

Pour situer ce chiffre en perspective, qu'il suffise de dire que le ministère cubain de l'Économie et de la Planification a estimé que le pays avait besoin de deux à deux milliards et demi de dollars d'investissement étranger direct par an pour assurer son développement économique. Autrement dit, le coût du blocus représente environ le double des investissements dont Cuba a besoin chaque année pour développer son économie. Le blocus reste une violation massive, flagrante et systématique des droits humains des Cubaines et des Cubains et s'avère un acte de génocide aux termes de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948).

Et il constitue un obstacle à la coopération internationale. Il est urgent que les États-Unis fassent cas des vingt-cinq résolutions adoptées par la communauté internationale représentée à l'Assemblée générale des Nations Unies dont les États membres réclament la fin de cette politique insensée et la levée unilatérale et inconditionnelle du blocus. Le blocus appliqué à Cuba doit cesser une bonne fois pour toutes !

<dl class='spip_document_1744 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>